

Image not found or type unknown



si ya possibilité de résider en france pour mon mari

Par **souma**, le **10/10/2011 à 16:32**

je suis d'une nationalité algérienne, j'ai eu ma carte de séjour depuis un an et j'attends le renouvellement alors je réside régulièrement en France.....ma question concerne mon mari qui vie en Algérie ...son père a participé dans la guerre mondiale dans l'armée française il a une carte qui prouve ça participation
je voulais savoir es ce que son fils (mon mari) a le droit d'avoir un titre de séjour ou bien la nationalité française avec cette carte.....es ce que il doit résider d'abord en France si oui qu'elles sont les démarches et que doit il faire ?
merci